



DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Adoption de l'organigramme du Multi Accueil du Lac d'Aiguebelette

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
du Centre Intercommunal d'Action Sociale du LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 22 février 2022

L'an deux mille vingt et trois, le vingt-huit février à 18 heures 30

Le conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André BOIS,

Présents : MMES MRS ALLARD, BOIS, DUFOUR, FRANCONY, GROS, LAVOREL, POLLET, TAVEL, VEUILLET, ZUCCHERO.

Excusés : MMES MRS ANDRIOT, EFFRANCEY, GALOCHE, MARCHAIS, SOMVEILLE

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire d'adopter l'organigramme des services du Multi Accueil du Lac d'Aiguebelette.

Il est ainsi proposé au conseil d'administration d'approuver l'organigramme.

En conséquence, le conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le projet d'organigramme du Multi Accueil du Lac d'Aiguebelette,

VALIDE l'organigramme du Multi Accueil du Lac d'Aiguebelette conformément au document joint.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Président

André BOIS

